

Se pacser, combien ça coûte ? (Le vrai prix du PACS)

Description

Le PACS est défini par l'[article 515-1 du code civil](#) . C'est une convention entre deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, afin de régler leur vie de couple.

Dès lors, la conclusion d'un [PACS](#) nécessite la rédaction d'une [convention de PACS](#) ainsi que l'accomplissement de diverses formalités. Cette convention peut être rédigée par les futurs partenaires eux-mêmes ou par un notaire.

Quant à l'enregistrement du PACS, celui-ci peut être effectué en mairie, chez le notaire ou dans un consulat. Le prix à payer pour la conclusion du PACS va donc dépendre de l'autorité chargée de l'enregistrer.

Comment se pacser gratuitement ?

La conclusion d'un PACS **n'engage en principe aucun frais**. En effet, les partenaires ont la possibilité de conclure le PACS dans la mairie du lieu où est établie leur résidence commune (ou au consulat ou à l'ambassade si leur résidence commune est située à l'étranger) **gratuitement**.

Pour cela, il leur suffit de prendre rendez-vous et de réunir l'intégralité des [justificatifs demandés pour la conclusion d'un PACS](#). Parmi ces documents figure la convention de PACS. Le couple peut la rédiger seul entièrement, ou opter pour l'utilisation de la [convention-type](#) mise à disposition par le gouvernement.

Zoom : Si vous souhaitez rédiger votre [convention de PACS](#) vous-mêmes, LegalPlace vous donne la possibilité de créer votre contrat facilement et en quelques minutes ! Pour ce faire, il vous suffit de compléter notre court formulaire en sélectionnant vos choix pour l'organisation de votre vie commune. Votre contrat est prêt, il ne vous reste plus qu'à le télécharger, l'imprimer et le signer.

Lors du rendez-vous à la mairie, l'officier d'état civil est chargé de vérifier l'ensemble des pièces justificatives et de procéder à l'enregistrement du PACS. À l'issue de l'enregistrement, l'officier remet aux partenaires un **récépissé d'enregistrement du PACS**, ainsi que la convention complétée et signée par ses soins.

À noter : Le récépissé d'enregistrement du PACS est un document important car il peut notamment faire office de preuve, si vous [perdez votre convention de PACS](#).

Les partenaires n'ont **aucune somme à débours**er pour l'enregistrement du PACS et les formalités de publicité effectués en mairie. La conclusion du PACS dans ces conditions n'emporte donc aucun coût pour les partenaires.

Bon à savoir : En cas de [modification](#) ou de [dissolution du PACS](#), la procédure reste gratuite en mairie pour les partenaires.

Toutefois, **l'officier d'état civil ne contrôle pas** ce que contient la convention. Il n'a pas à vérifier si les clauses insérées par les partenaires semblent avantageuses ou non au regard de leur situation personnelle.

Par ailleurs, **la mairie ne conserve pas la convention de PACS**, ce qui peut engendrer des complications si les partenaires viennent à la perdre.

Pour ces raisons, certains couples peuvent avoir intérêt à recourir aux services d'un notaire.

Quel est le coût de la conclusion d'un PACS chez un notaire ?

Le notaire est un professionnel du droit. Il s'agit d'un juriste investi d'une mission d'autorité publique, compétent pour rédiger des actes authentiques pour le compte de ses clients. Recourir aux services d'un notaire présente plusieurs avantages mais comporte également un coût. Les tarifs fixés pour les formalités relatives au PACS chez le notaire sont réglementés. Le prix sera donc identique, peu importe le choix du notaire.

Les avantages de la rédaction de la convention de PACS par un notaire

Ce contrat est le **document central** de cette union civile. C'est elle qui va régir la vie commune des partenaires tout le long du PACS et poser les [droits et obligations](#) auxquels ils seront soumis.

Il est donc recommandé d'être minutieux sur sa rédaction, voire de la faire rédiger par un notaire. Ce dernier va pouvoir conseiller les partenaires sur le contenu de la convention en leur donnant des **renseignements précis et adaptés** à leur situation

(gestion du patrimoine et choix du régime de la [séparation de biens ou de l'indivision](#), [impôts](#), [succession](#), etc...).

En effet, beaucoup de personnes ignorent [comment se pacser](#) et n'ont pas conscience de l'enjeu des aménagements pris dans la convention du PACS.

Par ailleurs, à la différence de la mairie, le notaire dispose **de l'exemplaire original du contrat de PACS**. Ce dernier conserve également chaque modification de la convention apportée ultérieurement. Ainsi, les partenaires ne prennent pas le risque de perdre cette convention et évitent les éventuels litiges liés à cette perte.

Les prix de la conclusion d'un PACS chez un notaire

Les tarifs des frais de notaires pour des formalités de conclusion d'un PACS sont uniformes sur l'ensemble du territoire français car ils sont **réglementés** :

Formalité	Coût TTC
Etablissement de la convention de PACS ou modification	101,41€
Enregistrement de la convention	125 €

Des **coûts supplémentaires** peuvent s'ajouter dans deux cas notamment :

- Émoluments de formalité suite à une demande de prestation complémentaire par les clients (par exemple, pour la délivrance de copies authentiques de la convention de PACS) ;
- La rédaction d'un [testament](#) pour compléter la convention de PACS : le PACS ne délivrant aucun droit de succession pour le partenaire survivant, la rédaction d'un testament permet d'organiser la succession du partenaire concerné.

Quel est le coût du testament rédigé dans le cadre du PACS ?

Les [dispositions relatives au PACS](#) dans le code civil ne prévoient pas que le partenaire survivant hérite de son partenaire décédé.

C'est pourquoi il est **fortement recommandé de rédiger un testament** en présence d'un notaire.

Il existe deux types de testament :

- [Olographe](#) : rédigé directement de la main de l'auteur ;
- Authentique : rédigé par le notaire.

Le coût du testament varie en fonction de la prestation demandée au notaire :

Émoluments à régler (hors TVA)			
Type de testament	Frais de rédaction	Frais d'ouverture et de description	Frais de garde avant le décès
Olographe	Pas de frais	26,41€	26,41€
Authentique	113,19€	Pas de frais	Pas de frais

À noter : Les émoluments correspondent aux sommes perçues par le notaire en contrepartie d'une prestation dont le tarif est réglementé.

La rédaction d'un testament par le le partenaire lui-même ou par le notaire représente donc une garantie pour la transmission du patrimoine au partenaire survivant.

FAQ

Où se pacser gratuitement ?

La conclusion d'un PACS est gratuite lorsque les partenaires rédigent eux-mêmes leur convention de PACS ou qu'ils utilisent le modèle de convention rédigée et disponible sur le site du gouvernement, et qu'ils effectuent l'enregistrement en mairie (ou au consulat lorsque leur résidence commune se situe à l'étranger).

Comment se déroule un PACS en mairie ?

Lors du rendez-vous en mairie, l'officier d'état civil vérifie l'intégralité des pièces justificatives nécessaires à la conclusion du PACS, puis il se charge de compléter sa partie et de signer la convention de PACS du couple. Ensuite, ce dernier procède à l'enregistrement du PACS dans le registre des PACS. À l'issue de l'enregistrement, l'officier d'état civil transmet la convention de PACS signée aux partenaires, accompagnée d'un récépissé d'enregistrement du PACS. En dehors du rendez-vous

avec les partenaires, l'officier devra également réaliser les formalités de publicité (le jour même ou plus tard).

Quel prix pour la dissolution d'un PACS ?

La dissolution d'un PACS n'engendre aucun frais lorsqu'il a été enregistré en mairie. En revanche, si le PACS a été réalisé et enregistré chez un notaire, les partenaires devront s'acquitter du prix de la formalité de publicité d'une dissolution de PACS d'un montant de 13,58€ TTC.